

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02028

Numéro SIREN : 811 124 361

Nom ou dénomination : A.B.O

Ce dépôt a été enregistré le 06/11/2019 sous le numéro de dépôt 15768

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code de Commerce des im  m  s)

D  signation de l'entrepriseA. B. O.

N  ant

Adresse de l'entreprise32 AVENUE DE LA CROIX ROUGE

13013 MARSEILLE

N  mero SIRET *81112436100015

Dur  e de l'exercice en nombre de mois12

Dur  e de l'exercice pr  c  dent *10

ACTIF

ACTIF IMMOBILIS  

ACTIF CIRCULANT

STOCKS

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles *

Immobilisations financi  res * (1)

Total I (5)

Mati  res premi  res, approvisionnements, en cours de production *

Marchandises *

Avances et acomptes vers  s sur commandes

Cr  ances (2)

Valeurs mobili  res de placement

Disponibilit  s

Charges constat  es d'avance *

Total II

Total g  n  ral (I+II)

Brut1

Amortissements - Provisions2

Net3

Net4

010175 000012175 000

0144 7100161 1883 522

0285 0000301 2613 739

0406 1270426 1276 127

044190 8370482 449188 388

0500052000

060128 573062128 573104 810

0640066000

0680070000

07211 91907411 91948 174

0800082000

08421 11108621 11125 577

09200940010 477

096161 603098161 603189 037

110352 4411122 449349 992377 426

PASSIF

Capital social ou individuel *

Ecarts de r   valuation

R  serve l  gale

R  serves r  glement  es*

Autres r  serves (dont r  serve relative    l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)

Report    nouveau

R  sultat de l'exercice

Provisions r  glement  es

Total I

Provisions pour risques et charges

Total II

Emprunts et dettes assimil  es

Avances et acomptes re  us sur commandes en cours

Fournisseurs et comptes rattach  s *

Autres dettes (dont comptes courants d'associ  s de l'exercice N :)

Produits constat  s d'avance

Total III

Total g  n  ral (I + II + III)

Exercice N NET 1

Exercice N-1 NET 2

1202 0002 000

124000

126000

130000

132000

1348 5658 565

1362 5448 565

140000

14213 10910 565

154000

1563 7873 787

164000

16682 59184 941

172250 504281 920

174000

176336 883366 861

180349 992377 426

RENOUVELLEMENT

(1) Dont immobilisations financi  res    moins d'un an

(2) Dont cr  ances    plus d'un an

(3) Dont comptes courants d'associ  s d  biteurs

(4) Dont dettes    plus d'un an

(5) Co  t de revient des immobilisations acquises ou cr   es au cours de l'exercice *

Prix de vente hors TVA des immobilisations c  d  es au cours de l'exercice *

193000000

197000000

199000000

195000000

182000000

184000000

QUADRANTUS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n   2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise A.B.O.

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 6 Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 5

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	285 922	254 821
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	29	54
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	285 951	254 875
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	143 341	196 489
	Variation de stock (marchandises) *				236	(23 763)	(104 810)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	4 335	1 505
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)			242	86 351	90 797
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	499	244	890	743
	Rémunérations du personnel *				250	53 615	42 991
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	18 398	12 697
	Dotations aux amortissements *				254		2 449
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	98	4
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	283 265	242 865
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	2 685	12 011
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280		
	Produits exceptionnels			(IV)	290		1
	Charges financières			(V)	294		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		1 997
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306	141	1 451
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	2 544	8 565
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	2 544	314
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	141	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44, terdecies)	127	342
DÉDUCTIONS	Reprise d'entreprises en difficulté (44, sexies)	981	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	350
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655				1 746
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	939	354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
Déficits	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	939	372

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A . B . O .

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	175 000	402		404		406	175 000	175 000
	Autres	410	4 710	412		414		416	4 710	4 710
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450	5 000	452		454		456	5 000	5 000
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	6 127	482		484		486	6 127	6 127
TOTAL		490	190 837	492		494		496	190 837	190 837
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500	1 188	502		504		506	1 188	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	1 261	542		544		546	1 261	
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	2 449	572		574		576	2 449	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591			
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A . B . O .

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	57 219
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	35 774
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° ABO en Euros.

PRADO CONSEILS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

*Copie conforme,
le représentant légal*



A.B.O
Société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros
Siège social : 32 avenue de la Croix Rouge
13013 MARSEILLE

***I – PROPOSITION D’AFFECTATION DES RESULTATS DE L’EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE
2016 A L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES DU 30 JUIN 2017***

L’assemblée générale ordinaire des associés décide d’affecter le bénéfice de l’exercice s’élevant à 2.544 euros de la manière suivante :

Report à nouveau : 2.544 euros

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu’aucun dividende n’a été mis en distribution par la société au cours des trois derniers exercices.

***II – CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE A L’UNANIMITE PAR L’ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES DU 30 JUIN 2017***

La Présidente